

Procédure pour dossiers de candidature à l'examen 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} dan

La candidature est personnelle.

Conditions d'inscription : *se référer aux textes officiels 2024/2025 → Examens nationaux accès au 5^{ème} dan - au 6^{ème} dan - au 7^{ème} dan*

Les dossiers de candidatures officiels (Formulaires types CSDGE) sont accessibles sur le site de la FFJDA en utilisant le lien suivant :

<https://www.ffjudo.com/reglementations-et-procedures>

Les dossiers de candidature devront parvenir au format papier, ainsi que par mail au format PDF, à votre CODG/Comité du Haut-Rhin de judo, avant le 5 janvier 2025.

Attention : *aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai. Merci de bien vouloir renseigner avec soin toutes les informations demandées car tout imprimé incomplet sera retourné au candidat.*

Pour faciliter le travail de la CODG, le dépôt des dossiers avant le 20 décembre 2024 serait idéal (contrainte des vacances de Noël).

Pour information :

- Début janvier : Réunion des membres de la CODG pour consultation des candidatures et avis, puis transmission des dossiers à La CORG.
- Fin janvier : Réunion des membres de la CORG, pour consultation des candidatures et avis, puis transmission des dossiers au secrétariat des Grades de la F.F.J.D.A avant le 15 février.
- Courant mars : Avis de la CSDGE

Adresse postale du CD 68 judo : Comité Départemental du Haut-Rhin de Judo
3 rue de Thann
68200 MULHOUSE

Mail : cd68judo@wanadoo.fr